

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 15 octobre 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 15 octobre 2014, au Palais de la République, sous la Présidence de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

En prélude à la journée mondiale de l'Alimentation, prévue le 16 octobre 2014, sous le thème de l'agriculture familiale : « Nourrir le Monde, préserver la planète », le Président de la République a réitéré la priorité qu'il accorde au secteur de l'Agriculture qui constitue un pilier du Plan Sénégal Emergent (PSE).

A ce titre, il a invité le Gouvernement à consentir davantage d'efforts dans l'agriculture familiale et l'agro-business, afin d'impulser une véritable économie rurale orientée vers le renforcement de la sécurité alimentaire.

Le Président de la République a, ainsi, demandé au Premier Ministre de veiller à l'encadrement des filières rizicole et horticole pour intensifier la production et favoriser la bonne conservation ainsi que la commercialisation adéquate de produits de qualité, sous le label Sénégal.

Dans ce cadre, le Chef de l'Etat, a indiqué au Gouvernement l'importance capitale qu'il convient de donner à la mise en œuvre du Programme national d'autosuffisance en riz (P.N.A.R) ainsi qu'à l'exécution du Projet de développement inclusif et durable de l'agrobusiness au Sénégal (PDIDAS).

Le Chef de l'Etat a, également, réaffirmé l'impératif pour le Gouvernement d'élaborer un plan national de résilience face à l'insécurité alimentaire en mettant l'accent sur la réforme des instruments institutionnels de gestion de la sécurité alimentaire.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, rappelé au Gouvernement la nécessité d'engager, dans les meilleures conditions et dans une démarche intégrée, des actions concrètes relatives à la gestion durable des sols et des eaux en rapport avec l'Institut national de Pédologie et au développement de la recherche agricole, à travers l'ISRA qui devra consolider ses acquis en matière de production de semence pré-base pour permettre à notre pays de disposer de semences certifiées en quantité suffisante pour toutes les spéculations agricoles.

Sous ce rapport, le Président de la République a demandé au Gouvernement de veiller à l'installation des unités et plateformes de conservation des produits agricoles, au désenclavement intensif des zones de production et à la préservation foncière de la zone maraichère des Niayes.

Le Président de la République a, en outre, invité le Gouvernement à rendre effective l'application de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et à finaliser, dans les meilleurs délais, les travaux de la Commission de Réforme foncière dont les conclusions devraient accompagner la dynamique de modernisation de l'agriculture.

Sur le point de sa communication relatif à la sécurité en mer, le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement de poursuivre la campagne nationale de sensibilisation des acteurs de la mer pour une meilleure sécurisation des embarcations et le renforcement de la surveillance de nos côtes, afin de prévenir les chavirements récurrents de pirogues qui provoquent la disparition de nombre de nos compatriotes.

Le Président de la République a, également, exhorté le Gouvernement à veiller au respect de la période de repos biologique dans les eaux sénégalaises et à l'utilisation des instruments de pêche réglementaires pour préserver nos ressources halieutiques.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, demandé au Gouvernement de promouvoir le développement des transports publics maritimes intérieurs, en veillant, notamment, à la mise en œuvre du programme national de modernisation des quais de pêche, à la remise à niveau des gares maritimes ainsi qu'au dragage et au balisage des Fleuves Saloum et Casamance.

Evoquant la finalisation des travaux du Centre international de conférences de Diamniadio, projet précurseur du nouveau pôle urbain de Diamniadio réalisé dans des délais record, le Chef de l'Etat a adressé ses félicitations à tous les acteurs du projet qui ont permis la construction de cette infrastructure de grande envergure.

Au titre de son Agenda, le Président de la République a informé le Conseil de la tournée économique qu'il effectuera dans la vallée du Fleuve Sénégal du 26 au 30 octobre 2014, pour rencontrer et encourager les producteurs et autres acteurs du secteur agricole.

Le Premier Ministre a rendu compte des concertations ouvertes les 13 et 14 octobre 2014 avec les partenaires sociaux, à savoir les organisations patronales et syndicales.

Il a, par ailleurs, indiqué que ces rencontres, qui se poursuivront avec les organisations du secteur agricole et de la pêche, constituent un moyen de construire un partenariat dynamique permanent et fécond dont objectif est de renforcer le dialogue entre le Gouvernement et les acteurs économiques dans le but de créer un climat social apaisé, propice au travail et à une mise en œuvre réussie du PSE.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait une communication sur la situation de la campagne agricole qui annonce des prévisions de récolte globalement satisfaisantes.

Le Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime a fait le point sur les négociations portant sur le renouvellement de l'Accord de Partenariat conclu depuis le 15 juin 1979, dans le domaine de la Pêche durable, entre le Sénégal et l'Union européenne.

Au titre des mesures individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Khaly Adama NDOUR, Conseiller des Affaires étrangères, précédemment Ambassadeur, Conseiller technique au Cabinet du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Bronislaw Komorowski, Président de la République de Pologne ;
- Monsieur Abdou Salam DIALLO, Conseiller des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, précédemment Ambassadeur, Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Felipe VI, Roi d'Espagne, en remplacement de Monsieur Mamadou DEME, appelé à d'autres fonctions ;
- Madame Rokhaya BA TOURE, précédemment Vice-consul au Consulat général du Sénégal à Milan, est nommée Consul général de la République du Sénégal à Milan, en Italie, en remplacement de Monsieur Moukhtar KOUYATE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Charles FALL, cadre de banque, titulaire d'un Master en Economie du Développement et Projets, est nommé Directeur général de la Société nationale des Eaux du Sénégal (SONES);
- Monsieur El Hadji Djily MBAYE LO, Expert en Planification et en Microfinance, titulaire d'un DESS en gestion des ressources humaines, est nommé Directeur de la Microfinance, en remplacement de Monsieur Amadou Sall DIAL, appelé à d'autres fonctions.